



ECO-SUD est une association apolitique ouverte à ceux qui ont à cœur la protection de l'environnement. Ses objectifs sont les suivants : Défendre toute espèce et tout site menacés de destruction ou de dommage sur le territoire mauricien.

Protéger l'environnement. Conscientiser le public aux problèmes écologiques. Promouvoir l'équilibre entre développement et protection de l'environnement.

106 Avenue des Carangues,  
Morcellement Blue Bay,  
République de l'Île Maurice  
Tel : (230) 631 19 94

## Élections législatives 2024 Position Statement de la Société Civil le 29 octobre 2024

### **Reconnaître les Droits de la Nature : une priorité pour le bien-être des Mauricien·ne·s et la protection des droits humains.**

Face à une triple crise environnementale sans précédent, il est impératif de repenser notre relation complexe avec la nature. Nous en faisons partie et nous la détruisons, à travers le changement climatique, l'érosion de la biodiversité et la pollution. En retour, cette destruction des écosystèmes affecte directement la santé humaine, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau – source de toute vie – et le bien-être de tous les êtres vivants. Ces crises environnementales et climatiques, qui se succèdent et s'amplifient, aggravent les inégalités économiques et sociales, bafouant les droits fondamentaux des populations, en particulier celles les plus marginalisées, exclues et en situation de vulnérabilité face aux risques et aux désastres. Elles subissent ces multiples crises de manière disproportionnée, y compris dans leur droit à vivre dans une nature en bonne santé.

Il devient évident que les politiques environnementales des 20 dernières années ont échoué à freiner la dégradation rapide des ressources naturelles : artificialisation des sols, urbanisation incontrôlée et destruction des zones écologiquement sensibles. Et ce, malgré les lois censées les protéger et les mesures indirectes visant chacune de ces crises. À titre d'exemple, les permis **EIA** continuent d'être délivrés dans des régions fragiles. Par ailleurs, les citoyen·ne·s se heurtent à des obstacles pour accéder à la justice environnementale, déjà incomplète, limitant ainsi leur capacité à défendre l'environnement et à protéger leur bien-être.

Reconnaître directement la nature dans toute sa complexité – définir, respecter et protéger les **Droits de la Nature** – est essentiel pour lui permettre de se ressourcer, de revivre, de s'épanouir, et par ce biais, garantir notre propre survie. En leur accordant un statut juridique, nous reconnaissons que la nature a des droits intrinsèques, au-delà de son utilité matérielle, et pas seulement pour l'humanité. Cela permettrait de protéger efficacement les écosystèmes contre les activités destructrices, tout en offrant aux citoyen·ne·s une base juridique pour agir en tant que gardien·ne·s de la nature devant les tribunaux.

Cette approche, adoptée par des pays comme l'Équateur, la Nouvelle-Zélande, et l'Inde, marque un nouveau paradigme : la nature n'est plus vue comme un simple objet d'exploitation et de spoliation, mais comme un sujet de droit, que nous, humain·e·s, avons l'obligation de représenter et de défendre.

**En intégrant les Droits de la Nature dans le cadre législatif mauricien, nous protégeons non seulement la nature, mais aussi les droits humains. Cela implique également de combler les lacunes du cadre législatif mauricien, en s'assurant que les conventions et traités internationaux relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels soient pleinement appliqués, tout en renforçant les droits civils et politiques que l'État mauricien a ratifiés.** La justice environnementale et sociale sont indissociables, et l'avenir de Maurice dépend de notre capacité à garantir un environnement sain pour les générations présentes et futures.

À l'approche des élections législatives de 2024, nous signataires, appelons tous les partis politiques à se positionner clairement sur l'intégration des **Droits de la Nature** dans la législation mauricienne et à s'engager pour une protection durable de nos écosystèmes, indispensable à la sauvegarde de tous les droits humains.

Signataires :

**General Workers Federation** | Clency Bibi | Président

**A.I.L.E.S** | Ashvin Gungaram | Directeur

**Platform Moris Lanvironnman (PML)** | Adi Teelock | Porte-parole

**SOV LANATIR** | Hicham KHAMLICHI | Head of Legal

**Climate Justice Compact** | Krishnee Adnarain Appadoo | Fondatrice et directrice

**Collectif Urgence Toxida** | Jamie Cartick | Manager

**Ripple Association** | Djemillah Mourade Peerbux | Présidente

**TIPA** | Carolyn Desvaux de Marigny | Présidente

**Caritas Ile Maurice** | Patricia Adèle Félicité | Secrétaire Générale.

**mru2025** | Carina Gounden | Coordinatrice et porte-parole

**Gender Links Mauritius** | Anushka Virahsawmy | Directrice

**Royals & Friends Action Line (RAFAL)**

**Syndicat des pêcheurs** | Judex Rampaul | Secrétaire

**Revey Twa Fam** | Noel Sylvain Seblin | Président

**Inclusion Mauritius** | Poorasveensingh Bondy | Président

**Prevention Information Lutte contre Le SIDA (PILS)** | Nadia Peerun | Présidente

**Council of Religions** | Rev Philippe Goupille | Président

**Free ART** | Selven Govinden | Directeur

**Eco-Sud** | Sebastien Sauvage | CEO